

Conseil du 9^e arrondissement
Séance du 29 mars 2021

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'ensemble des élus du conseil du 9^e arrondissement, relatif à la dénomination du centre municipal situé rue de la Tour des Dames regroupant le centre d'animation Nouvelle Athènes, un gymnase, un dojo, des ateliers des beaux-arts situé rue de la Tour des Dames à Paris, en « Centre Jacques Bravo », rendant ainsi hommage à l'ancien Maire du 9^e arrondissement de Paris de 2001 à 2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2511-13 ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville de Paris ;

Vu le règlement intérieur du Conseil de Paris ;

Vu le vœu présenté par Monsieur Arnaud Ngatcha, Conseiller de Paris, en séance du Conseil du 9^e arrondissement du lundi 29 mars 2021 ;

Considérant que Monsieur Jacques Bravo, Conseiller de Paris de 1995 à 2014, Commandeur de la Légion d'Honneur en 2014 et Maire du 9^e arrondissement pendant 13 ans, est décédé, le 18 décembre 2019 ;

Considérant que toute sa vie durant, Monsieur Jacques Bravo l'a consacrée avec énergie et dévouement aux Parisiens et en particulier aux habitants du 9^e arrondissement. Qu'en tant que Maire de cet arrondissement de 2001 à 2014, il a laissé l'empreinte d'un homme ouvert, rigoureux et d'une grande bienveillance ;

Considérant l'engagement de tous les instants dont Monsieur Jacques Bravo a témoigné pour l'inclusion sociale, la Jeunesse et les Sports, en œuvrant notamment sans relâche durant ses deux mandats pour obtenir l'ouverture du centre situé rue de la Tour des dames dans un quartier qui manquait d'équipements;

Considérant que lors des hommages qui ont eu lieu en l'honneur de Monsieur Jacques Bravo, le 7 janvier 2020 à la Mairie du 9^e et le 3 février 2020 au Conseil de Paris, il a été évoqué le souhait de sa famille et de l'ensemble des élus d'attribuer son nom à un lieu de l'arrondissement ;

Considérant le souhait manifesté de son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, de voir le nom de Monsieur Jacques Bravo donné au centre situé rue de la Tour des Dames ;

Considérant le symbole fort que représenterait la dénomination de ce lieu emblématique de l'arrondissement, ouvert à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens ;

Delphine Bürkli et l'ensemble des élus du conseil du 9^e arrondissement émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **Soumettre à l'avis de la commission parisienne de dénomination des voies, places, espaces verts, équipements municipaux et hommages publics, la proposition du Conseil du 9^e arrondissement de nommer officiellement le centre municipal dédié au sport, à la jeunesse et à la culture situé rue de la Tour des Dames, « Centre Jacques Bravo ».**